

## Selon l'ONU, un conseiller de Kagame finance la rébellion

**Un rapport de l'ONU, mettant en cause le Rwanda dans le conflit en RD Congo, accuse aussi deux riches hommes d'affaires, un conseiller officieux du président rwandais Kagame et un opposant congolais, de financer la rébellion de Laurent Nkunda.**

Un conseiller officieux du président rwandais Paul Kagame et un opposant congolais, deux richissimes hommes d'affaires, apparaissent dans un rapport de l'ONU comme d'importants financiers de la rébellion de Laurent Nkunda dans l'est de la République du Congo (RDC).

Les deux sexagénaires sont les seuls individus nommément cités comme bailleurs de fonds du Congrès national pour la défense du peuple (CNDP) de Laurent Nkunda, dans un rapport d'experts des Nations unies publié vendredi, qui accuse également le Rwanda d'avoir apporté un soutien multiforme à la rébellion.

Ses auteurs recommandent l'adoption de sanctions, gel des avoirs financiers et interdiction de voyager, contre un certain nombre d'acteurs impliqués dans le conflit au Nord-Kivu (est de la RDC).

"Tribert Rujugiro Ayabatwa, un conseiller du président rwandais et fondateur du Rwandan Investment Bank (RIB), un conglomérat privé soutenu par le gouvernement, joue un rôle dans le financement du CNDP", écrivent-ils.

Décrit dans la presse rwandaise comme "l'homme le plus riche du pays", il a des intérêts dans le secteur de l'énergie, du ciment, du thé, des banques, de l'immobilier...

Tribert Rujugiro possède également des fermes au Nord-Kivu sur un territoire contrôlé par les rebelles du Tutsi congolais Laurent Nkunda. Il y a rencontré fréquemment en 2006 des leaders du CNDP qui "l'accueillaient avec honneur", selon un témoin cité dans le rapport.

Des documents légaux montrent qu'il a donné procuration sur une des fermes au Colonel Innocent Gahizi, un haut responsable du CNDP en charge de la logistique du mouvement.

Les experts de l'ONU ont eu accès à un e-mail échangé le 6 juin 2008 entre les deux hommes: le colonel Gahizi y explique que "le matériel" et "les hommes sont prêts" à avancer vers "la ville".

Deux mois et demi plus tard, les combats ont repris au Nord-Kivu entre l'armée congolaise et le CNDP. Les rebelles ont rapidement conquis de nouvelles zones avant de s'arrêter aux portes de Goma, la capitale provinciale.

Dans un autre courrier électronique, d'août 2007, M. Rujugiro remercie un de ses employés, basé à Dubaï, de s'être occupé du versement de 120.000 dollars pour "les soldats" de "notre ami Laurent N."

M. Rujugiro est connu pour avoir été l'un des principaux bailleurs du Front patriotique rwandais (FPR) pendant la guerre civile rwandaise de 1990-1994, qui s'est conclue par l'arrivée au pouvoir du FPR et de son leader Paul Kagame.

Ses liens actuels avec le régime sont plus difficiles à documenter. Seule une page d'archives du site officiel du FPR évoque son élection fin 2005 au sein du comité national exécutif du parti.

Le 13 octobre dernier, il a été arrêté à Londres en application d'un mandat d'arrêt émis par la justice sud-africaine qui le soupçonne de fraude fiscale à grande échelle. Une procédure d'extradition est en cours.

Ses déboires judiciaires sont un autre point commun avec Raphaël Soriano alias Katebe Katoto, "un riche opposant congolais originaire de la province du Katanga (sud-est) aujourd'hui de nationalité belge", également mis en cause par les experts de l'ONU.

M. Soriano est poursuivi par la justice britannique pour détournement de fonds publics. Il est accusé d'avoir participé à la disparition de millions de dollars de l'Etat zambien.

Homme d'affaires qui a fait fortune notamment dans les pêcheries, il n'est pas un poids-lourd de la scène politique congolaise, même si il a toujours été très actif en coulisses.

Il fut brièvement vice-président en 2003 du Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD, rébellion soutenue par le Rwanda) avant de s'établir à Bruges en Belgique.

Les experts de l'ONU l'accusent de financer le CNDP, ainsi que les Forces républicaines fédéralistes (FRF), un groupe armé tutsi du Sud-Kivu. Ils ont établi qu'en 2006 un transfert de 25.000 dollars a eu lieu entre le compte de son épouse et celui de la femme de Laurent Nkunda.

Source: France 24 du 13/1/2008. Site web: <http://www.france24.com>